



LA GESTION SONORE  
ET LES MUSIQUES AMPLIFIÉES  
EN PAYS DE LA LOIRE

# DOSSIER DE PRÉSENTATION 2021-2022

## PARTENAIRES

### Les partenaires Institutionnels :



### Les partenaires Mutualistes :



### Les partenaires Professionnels :



## POURQUOI PEACE & LOBE ?

Suite au décret n°98-1143 du 15 Décembre 1998, couramment appelé "loi des 105 dB" imposant une limitation des niveaux sonores, à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux diffusant de la musique amplifiée. Les acteurs des musiques actuelles, conscient de l'importance d'agir en prévention des risques auditifs chez les populations jeunes, ont créé en 1998 le concert pédagogique « **Peace and Lobe** ». Développé dans une quinzaine de régions et relayé au niveau national par l'association **Agi-Son** (*association sur la gestion sonore*), ce dispositif a fait ses preuves en termes de prévention innovante, mais aussi d'action éducative autour de l'épanouissement culturel des jeunes.

## OBJECTIFS DE PEACE & LOBE

- présenter l'origine, les évolutions et la diversité du patrimoine culturel des musiques amplifiées depuis près d'un siècle
- envisager l'histoire des courants musicaux en soulignant le rôle des progrès technologiques de l'amplification dans les évolutions esthétiques
- mettre en évidence les relations entre les volumes sonores, les évolutions des courants musicaux et le plaisir de l'écoute
- aider ces populations à gérer de manière consciente les différentes pratiques de l'électro-amplification sonore (pratique musicale, concert, discothèque, lecteur mp3...)
- sensibiliser les populations adolescentes aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées à haut niveau sonore

## QU'EST-CE QUE PEACE & LOBE ?

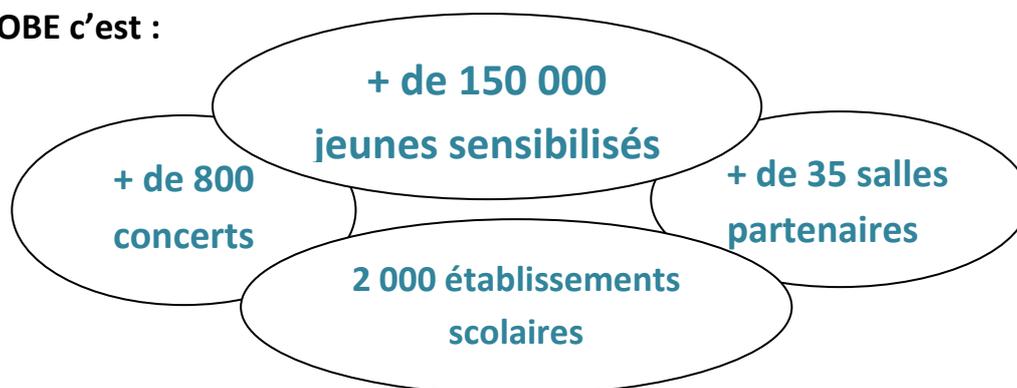
Le spectacle Peace and Lobe œuvre à la sensibilisation et à la prévention des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées à des volumes sonores importants et permettre ainsi aux jeunes de gérer de façon responsable les doses de son.

Le spectacle Peace & Lobe s'adresse aux scolaires de la région : *collégiens et lycéens de filière générale, technologique ou professionnelle de l'enseignement public et privé de la classe de quatrième à la première, ainsi que les jeunes de CFA, MFR, Centre de Formations.*

Au-delà de son champ préventif, il a également pour but de cultiver le plaisir de l'écoute et de rendre accessible la ou les pratiques culturelles en invitant le public de demain dans les salles de spectacles de leur territoire. En effet pour la plupart d'entre eux, le spectacle Peace and Lobe est leur tout premier spectacle de musiques amplifiées auquel ils assistent.

Ce spectacle est devenu une référence. Pédagogique et culturel, il est apprécié et s'avère efficace compte tenu de l'accroissement des connaissances et l'évolution des comportements opérés par les jeunes. En effet ce dispositif Peace & Lobe montre toute sa pertinence et qu'au-delà des enjeux culturels, éducatifs et de santé publique, ce type d'action répond plus globalement à un enjeu sociétal sur nos territoires.

**PEACE & LOBE c'est :**



## **PRATIQUES MUSICALES DES JEUNES**

Les adolescents sont de plus en plus attirés par l'écoute prolongée de musique amplifiée à partir de leur Smartphone ou tablette et fréquentent également des lieux musicaux où sont générés des niveaux sonores élevés (discothèques, concerts, festivals...). Ils n'associent pas de notion de danger à l'exposition aux musiques mais sont bien au contraire en recherche de plaisir.

L'écoute fréquente à des niveaux sonores intensifs de musique amplifiée est l'une des causes des troubles de l'audition. Une enquête réalisée en 2015 auprès des collégiens et lycéens en Pays de la Loire montre que :

- 53% des jeunes écoutent plus d'1 heure de musique au casque par jour (oreillettes et casque), 19% plus de 2h30 par jour.
- 58% des 12-19ans ont déjà ressenti des acouphènes, principalement reliés à l'écoute musicale au casque

Cet enjeu de santé nécessite de sensibiliser les jeunes aux risques et de les amener à adapter leur comportement pour une bonne gestion de leur capital auditif et leur exposition sonore dès les premières pratiques à risque. En effet, il est plus que jamais nécessaire de faire comprendre à ces adolescents que si le volume et le temps d'écoute ne sont pas limités, ils peuvent engendrer des lésions irréversibles.

## POURQUOI UN PROJET DE PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS ?

Depuis toujours plébiscitée pour sa fonction culturelle fédératrice, intime vecteur de bien-être, et même plus récemment approuvée pour son rôle dans le développement cognitif, l'on sait aussi désormais que la musique écoutée ou pratiquée à haute dose présente le risque d'altérer durablement la santé.

Ainsi, du fait de pratiques d'écoute nouvelles, de l'utilisation intensive des baladeurs, de la fréquentation de lieux diffusant de la musique amplifiée et de l'accumulation des expositions sonores choisies ou subies, les jeunes sont plus fréquemment et plus précocement atteints par les troubles auditifs que les générations précédentes.

Selon l'INPES (enquête 2013), près de 10 % des jeunes de moins de 25 ans présentent déjà une perte auditive pathologique. De plus, l'étude IPSOS-Semaine du Son réalisée fin 2014 auprès d'un échantillon représentatif des 15-45 ans pointe un paradoxe dans le comportement des jeunes vis-à-vis de leur santé auditive : alors qu'ils sont 98% à savoir que l'exposition excessive aux sons forts entraîne des problèmes auditifs, et 78 % à avoir déjà ressenti des troubles suite à une forte exposition sonore, l'enquête révèle qu'ils n'adoptent pas systématiquement les bons comportements préventifs (quand bien même ils sont capables de les citer) et qu'ils ne cherchent pas non plus à s'informer ou à être pris en charge en cas de symptômes persistants.

### ... UN VERITABLE PROJET PEDAGOGIQUE

Au-delà d'une simple sortie au spectacle, Peace and Love est un dispositif complet qui doit permettre aux établissements scolaires participants d'organiser un suivi pédagogique dans le temps autour de la thématique des risques auditifs et d'obtenir un meilleur impact auprès des élèves.

Afin d'intégrer la sortie au spectacle dans une véritable démarche d'éducation pour la santé et d'ouverture culturelle, nous proposons aux équipes pédagogiques d'exploiter avec leurs élèves les différentes thématiques abordées dans Peace and Love. En fonction des disciplines et des niveaux, il est en effet possible de rapprocher les éléments de connaissances transmis dans le spectacle avec les programmes scolaires. Nous proposons ci-dessous une liste d'idées de travaux non-exhaustive, et nous tenons à la disposition des enseignants pour échanger sur d'autres pistes, méthodes et outils d'intervention en promotion de la santé.

**Education musicale** : Découvrir certains instruments électro-acoustiques ou électroniques (guitare électrique, synthétiseur, sampler...) - Découvrir les styles musicaux et les replacer dans le temps et dans l'espace - Réalisation d'un exposé sur l'histoire des musiques amplifiées - Découverte et caractérisation des styles musicaux et des écoutes

**Sciences de la Vie et de la Terre** : Découvrir l'anatomie de l'oreille - Comprendre le fonctionnement de l'oreille - Exercer et tester les possibilités de l'oreille - Schématisation des différentes parties de l'oreille - Réalisation d'une échelle des sons - Exposé sur les effets physiologiques des traumatismes auditifs

**Sciences Physiques** : Découvrir la nature et l'origine du son - Découvrir les notions de fréquence, d'amplitude et de timbre d'une vibration - Réalisation d'une cartographie du bruit dans l'établissement - Réalisation d'une échelle de bruits - Travaux pratiques sur la chaîne d'amplification (micro – amplificateur – haut-parleur) - Réalisation de mesures de volumes sonores et de fréquences

**Santé – Environnement** : Aborder les risques auditifs professionnels - Présenter la réglementation visant la protection des salariés - Cartographie des volumes sonores dans les ateliers - Présentation des moyens de protection dans l'industrie

**Technologie** : Découvrir la chaîne d'amplification - Fabrication d'un amplificateur réduit

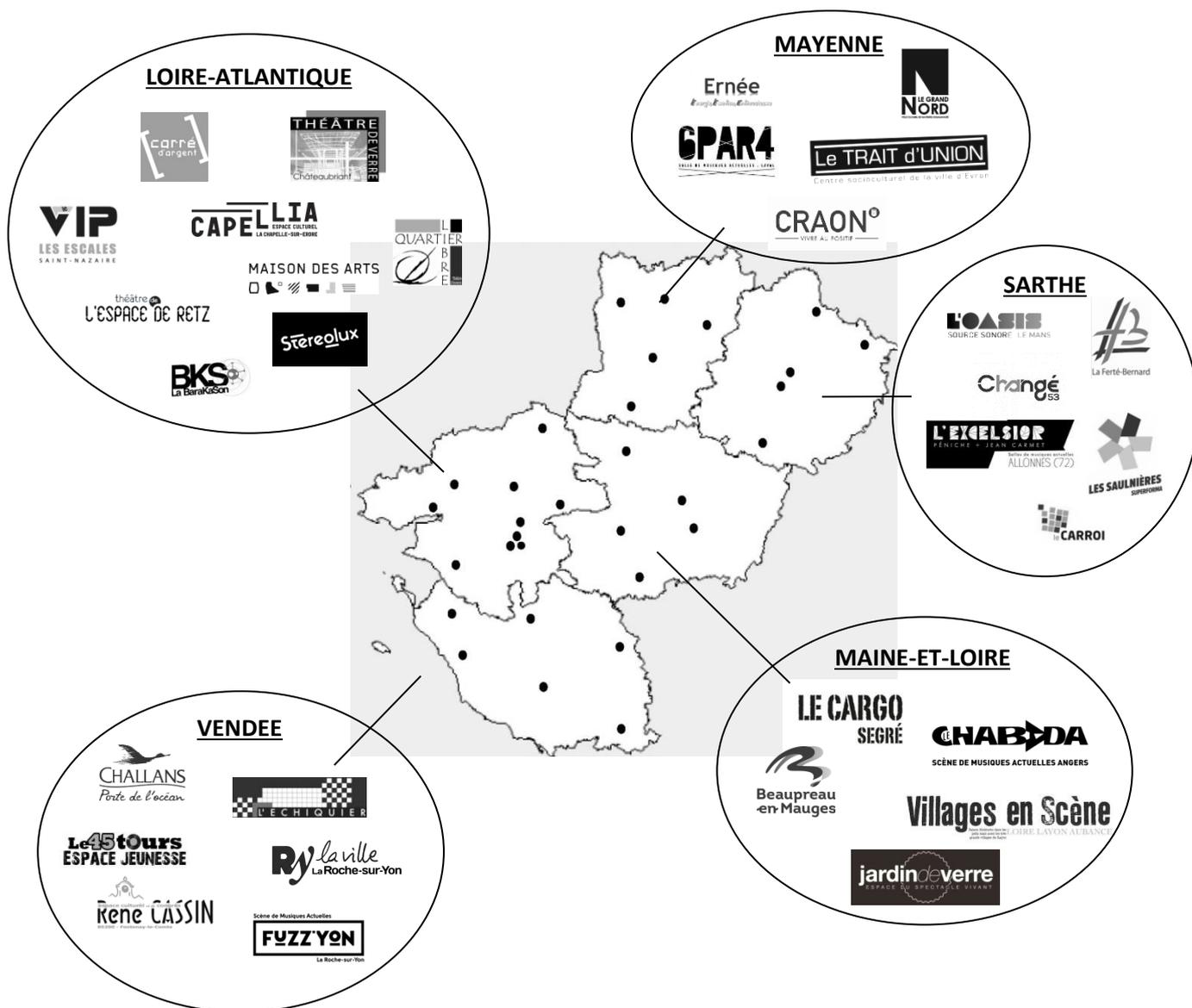
## ÉQUIPE



## VISUELS



# CARTOGRAPHIE DES SALLES PARTENAIRES



[www.peaceandlobepaysdelaloire.fr](http://www.peaceandlobepaysdelaloire.fr)

## CONTACTS

Directrice : Hélène FOURRAGE – 06 78 79 51 20

[peaceandlobe.paysdelaloire@gmail.com](mailto:peaceandlobe.paysdelaloire@gmail.com)



**Association MUS'AZIK**

[www.musazik.fr](http://www.musazik.fr)

c/o ACB 44 – 24 quai de la Fosse, 44 000 NANTES

[musazik@free.fr](mailto:musazik@free.fr)

SIRET 479 108 102 00035. Licences: PLATESV-R2019-0001200. Code APE 9001Z